



## Une journée de relaxation et de bien-être



Nous vous invitons à passer une journée de détente dans un cadre calme et confortable, blotti au cœur des paysages préservés du Sud Cantal.

Au cours de cette journée, détendez-vous grâce à l'ensemble des équipements mis à votre disposition :

- •Une piscine semi-olympique (25×10m) couverte et chauffée
- •Un spa spacieux comprenant jacuzzi, hammam, sauna et douche multi-jets
- •Une salle de fitness avec nombre d'appareils différents pour entretenir votre forme
- •Une terrasse avec un point de vue panoramique sur Maurs et la campagne vallonnée
- •Des équipements extérieurs ludiques (tennis, mini-golf, volley, terrain de pétanque...)
  - •Une cuisine raffinée et copieuse dans une salle de restaurant élégante

#### Tarif spécial Maursois et Communauté de Communes de Maurs

SUR RESERVATION 25€ par personne

Spa-piscine-fitness

- + Déjeuner (entrée, plat, fromage, dessert, vin, café)
- + Mise à disposition de tous nos équipements extérieurs ludiques et sportifs





Route André Mouly 15 600 MAURS-LA-JOUE 04.71.46.25.00 Fax: 04.71.46.25.01 w.la-chataigneraie@wanadoo.fr

# CHAVINIER



Réseaux électriques - Gaz - Eclairage public - Téléphone 22, rue de Sistrières BP313 - 15003 AURILLAC Cedex Tél. 04 71 63 62 59 - Fax : 04 71 64 13 82

sa.chavignier@wanadoo.fr - http://sa.chavignier.monsite.orange.fr







Les Métiers de l'Energie certifiés par AFAQ Respect de l'Environnement et Développement durable



# **Edito**du Maire

Vous recevez à l'instant même le bulletin municipal d'informations et ce, près d'un mois plus tôt qu'à l'accoutumée. En effet, j'ai souhaité que la parution des deux bulletins annuels soit avancée afin d'être plus en adéquation avec l'actualité que nous voulons

diffuser, notamment les informations relatives à la saison estivale. Je remercie le service communication qui a su répondre à cette demande.

La séance du conseil municipal du 21 avril dernier a permis le vote à l'unanimité du budget primitif 2011. Ce budget va nous permettre de poursuivre notre action avec rigueur et maîtrise des dépenses, tout en continuant le développement nécessaire pour que notre commune reste attractive, accueillante, moderne et permette à chacun de s'y épanouir dans le respect de tous. Fidèle à la ligne de conduite fixée, les investissements seront engagés si et seulement si les subventions demandées sont obtenues et ce, à une hauteur satisfaisante afin de ne pas augmenter la dette de façon démesurée. Les taux d'imposition restent stables, les bases progressent très légèrement ainsi que les dotations d'Etat, cela démontre la dynamique de notre commune. Ceci n'est pas toujours le cas pour des communes de même taille.

La visite de M. le Préfet, que j'ai invité le 8 avril dernier, accompagné de son Secrétaire Général, a permis de mettre en avant cette dynamique et notre volonté de faire évoluer notre ville. M. le Préfet a souligné le fait que les subventions accordées par l'Etat doivent donner lieu à un engagement rapide (dans l'année) des investissements prévus. Cette règle sera un critère de sélection essentiel dans l'attribution des subventions, notre commune répond parfaitement à ces obligations et M. le Préfet l'a noté. Cela nous permet d'espérer une réponse favorable aux demandes que je lui ai soumises lors de cette visite.

Je ne peux achever cet édito sans vous parler des problèmes d'eau potable : je demande une nouvelle fois à chacun d'être responsable quant à l'usage que nous devons faire de l'eau. Ce n'est pas une ressource inépuisable et je souhaite un strict respect des consignes données pour pouvoir passer au mieux cet épisode de sécheresse, qui va encore fragiliser davantage l'avenir de nos agriculteurs.

Pour finir, je souhaite la bienvenue à tous les visiteurs qui vont se rendre dans notre belle cité. A nous de bien les recevoir et de leur donner envie de revenir, c'est le souhait de toute l'équipe en place et le but de la programmation de cet été.

Bonnes vacances, à ceux qui peuvent en prendre.

Bon été à toutes et à tous.

Christian ROUZIERES
Maire de Maurs

## Sommaire

Edito	1
Parole aux Adjoints	3
Actualités	3
Au programme des animations	6
Culture	9
Camping Municipal Le Vert	10
Travaux	12
Finances Locales	14
Etat Civil	16
Centre Communal d'Action Sociale	17
Communauté de Communes	19
Vie Associative	20

Vous pouvez consulter en ligne, le Bulletin Municipal sur le Site Internet de la Commune.

**NB** : la rédaction tient à rappeler que les associations sont seules responsables du contenu de leurs écrits.

## Maurs, Notre ville

Maurs notre ville n°68
Bulletin Municipal d'Informations
Semestriel

Directeur de publication : C.ROUZIERES

**Directrice de la Rédaction :** Jeanine HERCOUËT-TESTA

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : les membres de la Commission Communication, C. CABANES et V. CESANO.

**Couverture :** photos de la restauration de l'Abbatiale Saint-Césaire.

Conception graphique et Impression : 125 IMPRIMERIE - 15000 AURILLAC.

N° ISSN: 1279 - 9254 **Dépôt Légal**: Août 1995

Ce numéro a été tiré à 1300 exemplaires.

Ce bulletin a pu paraître grâce à la participation des annonceurs, nous leur exprimons notre gratitude.

Site Internet : www.ville-maurs.fr E-mail : mairie@ville-maurs.fr

Crédit Photos:

Jean-Paul Tourrilhes, Jérémie Morel, Marie-Thérèse Albouy.



Téléphonie professionnelle - Câblage Réseau Informatique - Wifi Détection incendie - Alarme vol Vidéo surveillance - Contrôle d'accès Appel malade - Visioconférence

> 5, avenue des Pupilles 15000 AURILLAC 04 71 48 62 00 04 71 48 62 52

resintel@resintel.fr



## MAÇONNERIE BETONS

Jean-Louis AYMAR

Le Vallon - 15600 MAURS La Croix de Pierre - 15340 MOURJOU Tél. 04 71 49 99 31

Fax: 04 71 49 98 03 Port. 06 82 68 64 00



#### POMPES FUNEBRES MARBRERIE

Serge CASSAGNE
Complexe funéraire (Route de Toulouse) - 15000 AURILLAC

04 71 46 92 20

Siège à MARCOLÈS 04 71 64 72 16

JUSSAC 04 71 46 66 38 LE ROUGET 04 71 46 17 56 MAURS 04 71 46 73 95



33, avenue Georges Pompidou - 15000 AURILLAC Tél. 04 71 64 00 90 - Fax : 04 71 64 10 30

Site: www.dgm-menuiseries.com Mail: dgm-menuiseries@wanadoo.fr

## Parole aux Adjoints

## Monique DELORT, 1ère Adjointe au Maire

Je suis arrivée sur la commune de Maurs en 2000. J'ai très rapidement souhaité participer à la vie locale, pour aller à la rencontre des maursois, et m'intégrer du mieux possible. Ma première expérience a été associative. Je l'ai réalisée au sein de l'association des donneurs de sang de Maurs. L'occasion m'est donnée aujourd'hui d'y participer autrement, au sein de l'équipe municipale en

place où j'exerce les fonctions de première adjointe au Maire et de Vice-présidente de la commission Vie sociale, Vie scolaire, Santé.

Etre première adjointe au Maire est un peu comme être son bras droit. Je l'assiste dans les tâches de la vie municipale, le conseille le cas échéant. En cas d'absence, je le remplace et je suis présente pour animer l'équipe municipale. J'assure également le suivi du budget en veillant rigoureusement à ce que chaque euro investi le soit à bon escient et dans l'intérêt du plus grand nombre. Ma précédente expérience d'élue (Pierrefort), mon métier d'infirmière, ma sensibilité de femme et de mère, mon altruisme sont autant d'éléments qui ont déterminé le choix de la commission Vie sociale, Vie Scolaire, Santé.

Cette commission touche à des domaines variés. Elle a en charge le suivi des affaires scolaires et périscolaires. Dans ce domaine, une étroite surveillance des évolutions est nécessaire : hausses ou baisses des effectifs, mise en place de nouvelles réformes (service minimum, semaine



de 4 jours...). La commission tente dans l'intérêt collectif, d'apporter la réponse la plus adéquate. Dans ce cadre, j'ai également un rôle d'accompagnement auprès des parents, des enseignants, des agents, face aux réformes annoncées (suppressions de postes d'enseignants, du RASED...), signe de notre attachement au service public.

Le volet social est tout aussi passionnant. La société évolue. L'individualisme prend de plus en plus le pas sur le collectif fragilisant toute une partie de notre population laissée sans repères. Mon rôle en tant que Vice-présidente de la commission est d'accompagner ces changements, en aidant les maursois à maintenir ou recréer ce lien social. Cela se traduit par la mise en place d'équipements de qualité, de services, d'actions visant au bien-être de chacun dans notre cité notamment pour ceux qui en ont le plus besoin. C'est notre devoir de solidarité. C'est dans cet esprit que nous avons mis en place le Conseil Jeunes et que doit voir le jour le Conseil des Sages.

Cette fonction demande d'être à l'écoute, disponible et d'aimer sa commune, mais aussi une bonne connaissance des dossiers. Le premier adjoint, en collaboration avec l'ensemble des adjoints, œuvre dans l'intérêt de la commune. La réussite réside dans l'échange d'idées, la concertation, la solidarité et la volonté de faire évoluer notre collectivité en préservant encore et toujours cette diversité qui rend chacun de nous unique et respectable.

Actualités

## Deux médaillés de la Croix du Combattant COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Le samedi 19 mars 2011, les anciens d'Algérie étaient réunis place des Cloîtres, en présence de Christian Rouzières, Maire de Maurs, des Maires du Canton et des élus pour le dépôt de gerbe au monument aux morts cantonal.

Cette cérémonie, marquée par le plus grand recueillement, a débuté par le discours de Cyprien Dalmon, co-président de la section du canton de Maurs de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA). Elle s'est poursuivie par une lecture faite par Jean Glon, (de l'ordre du Général Charles Ailleret) et le rappel du manifeste National par Roger Baldy.

Après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, le Maire, Christian Rouzières, a remis la croix du combattant à Jean Constantin et Raymond Payrou.

## Actualités

# AFIN DE NE PAS OUBLIER... Commémorations du 8 mai 1945 et du 12 mai 1944

A la cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 contre l'Allemagne, Maurs associe le souvenir de la Rafle du 12 mai 1944, au cours de laquelle un jeune homme a été fusillé et 115 jeunes hommes dont 8 israélites ont été déportés en Allemagne (16 n'en sont jamais revenus). Maurs se doit de ne pas oublier cette tragique et sombre journée du 12 mai 1944, jugée "Historique" par le Maire de cette époque.

Le cortège s'est rendu devant la stèle à la mémoire de Jeanne Lavialle, décorée de la médaille des "Justes parmi les Nations", pour son action en faveur des juifs réfugiés dans le Cantal.

Le parcours s'est poursuivi devant le Monument des Déportés, route de Bagnac, là même où furent rassemblés dans le pré de Laborie, les hommes de Maurs, le 12 mai 1944.

Avant d'aller au Monument aux Morts, place des Cloîtres, le Conseil Municipal, les Fédérations d'Anciens Combattants et de nombreux maursois se sont arrêtés devant la plaque souvenir de la mort du jeune André Saintemarie, fusillé par un soldat S.S, le 12 mai 1944.

A noter la participation à cette cérémonie des jeunes maursois, qui ont accompagné le Maire pour les dépôts de gerbes, comme en témoigne la photo ci-contre.



## LOTISSEMENT LE CONTE M. Le Préfet a coupé le ruban

Le vendredi 8 avril 2011 a été l'occasion pour Christian Rouzières, Maire de Maurs et la municipalité d'accueillir Marc-René Bayle, Préfet du Cantal accompagné de Laurent Vercruysse, Secrétaire Général de la Préfecture, afin d'inaugurer le lotissement municipal "Le Conte". Vincent Descoeur, Député et Président du Conseil Général, François Vermande, Conseiller Général, et Maurice Visinoni, Président de la Communauté de Communes du Pays de Maurs étaient également présents.

La visite de M. le Préfet et des personnalités présentes a débuté par une promenade dans le centre-ville, qui a permis de faire découvrir la rénovation de l'Abbatiale, ainsi que les projets à venir (réhabilitation des rues du Coustalou et du Docteur Clauzet). Quelques rappels concernant l'histoire des rues, places et bâtiments du centre-ville ont ponctué la visite.

La délégation, guidée par le Maire, a pris le chemin des lotissements "Le Camp" puis "Le Conte". Le lotissement Le Conte situé au sud de la ville dispose de 18 lots, dont 12 sont déjà vendus ou réservés, plusieurs maisons sont déjà sorties de terre, achevées ou en voie d'achèvement.

C'est dans une atmosphère à la fois solennelle et conviviale que s'est déroulée l'inauguration du lotissement "Le Conte" en présence des nouveaux habitants conviés pour l'occasion. M. Le Préfet, entouré des Conseillers Jeunes, a célébré cet instant en coupant le ruban tricolore.

La visite s'est achevée dans la salle d'honneur où M. le Maire a présenté le bilan financier du lotissement. Il a remercié chaleureusement les co-financeurs (Etat, Conseil Général, Syndicat Départemental d'Electricité) mais aussi les entreprises prestataires. A partir d'une exposition de documents réalisés par les services administratifs de la mairie, Monsieur le Préfet a pu découvrir plus en détail les grands chantiers réalisés et en cours.



16h15 - Inauguration du Lotissement, M. Le Préfet coupe le ruban.



M. le Maire de Maurs présente les réalisations et les projets à M. le Préfet.

## QUAND DEUX RÉGIONS SE RENCONTRENT Au-delà de la foire Chevaline, les échanges se renforcent avec la commune de Plaintel

Depuis plus de 15 ans les échanges se sont multipliés, entre la commune de Maurs et les communes de Plaintel et de Gavray. Les foires chevalines sont devenues le moment privilégié de ces rencontres chaleureuses, qui au fil des années, ont vu naître une amitié solide entre les trois régions.

A l'occasion de la Foire aux Chevaux de printemps, la délégation de Plaintel, constituée du Maire, Joseph Le Vée, de deux adjointes et du groupe folklorique Breton "Les Chaoupilous" a fait une halte de quelques jours à Maurs, avec comme point fort la réception à la mairie.

Le groupe Folklorique a été gracieusement hébergé par la commune au Camping Municipal et a eu un planning très chargé :

- Le Jeudi 7 mai, il a animé le marché hebdomadaire.
- Le vendredi 8 a été l'occasion d'une rencontre avec les membres du Club des Aînés de Maurs.
- Le samedi 9, ils se sont rendus à Boisset pour rencontrer le groupe Folklorique l'Escaufeto.

Le repas organisé par la Communauté de Communes du Pays de Maurs, a permis à l'ensemble des participants d'apprendre à mieux se connaître dans une ambiance conviviale co-animée par le groupe Folklorique Breton et la Ganelette invitée par la commune de Maurs.

Exceptionnellement cette année, la délégation de Gavray n'a pu être présente.



## MAURS ACCUEILLE LE SECOND FORUM INTERRÉGIONAL DE L'EMPLOI



Ce deuxième Forum Interrégional de l'emploi s'est déroulé le 14 avril 2011 à la salle des Fêtes de Maurs. Il a permis de rassembler 37 entreprises des 3 bassins d'emploi du Cantal, du Lot et de l'Aveyron : 80 offres d'emplois étaient proposées aux 600 demandeurs.

Ce Forum a débuté par une présentation des entreprises et de leurs besoins, faite par le Directeur Territorial Départemental, Sébastien Faure Rouquié. L'après-midi, les 600 candidats convoqués ont pu échanger directement avec les représentants des entreprises présentes.

#### Etaient présents au Forum :

Christian Royer, Sous-préfet de Villefranche de Rouergue ; Laurent Vercruysse, Secrétaire Général de la Préfecture du Cantal ;

Maurice Visinoni, Président de la Communauté de Communes du Pays de Maurs ; Christian Rouzières, Maire de Maurs et les responsables des Pôles Emploi des trois départements.

## Au programme des animations

# le soleil avait donné rendez-vous aux visiteurs lors de la 26ème édition de la Foire au Matériel Agricole!

## LE MATÉRIEL AGRICOLE

Plus de 60 exposants se sont donnés rendez-vous le dimanche 17 avril à Maurs. Ils ont investi le temps d'un week-end, les places et le Tour de ville, pour le plus grand plaisir des visiteurs venus en nombre. Au programme de la visite : matériel agricole dernier cri et d'occasion, tracteurs, véhicules utilitaires, motoculture de plaisance... De quoi émerveiller toutes les générations !

#### DU BIO..

Aux côtés des horticulteurs, une quinzaine de producteurs bio est venue présenter au public la production solidaire et le projet d'une épicerie bio ambulante (avec réservation possible de "paniers hebdomadaires" de fruits et légumes de saison).

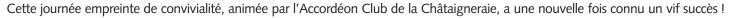


## CHAMPIONNAT RÉGIONAL AVICOLE

Plus de 350 spécimens de volailles, lapins, pigeons...ont été examinés avant la désignation finale des Champions d'Auvergne par catégorie. Un concours organisé par J-M Grandjean, Président de l'Union des Sociétés Avicoles d'Auvergne et J. Glon, Président de la Société Cantalienne d'Aviculture.



Du tripoux à volonté ! Les restaurateurs et traiteurs maursois avaient préparé pour l'occasion les célèbres tripoux de Maurs pour régaler les visiteurs venus du Cantal, du Lot, de l'Aveyron et d'ailleurs.





# 13èmes RENCONTRES DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT D'ART La poursuite du renouvellement engagé en 2010!

Les prochaines Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art se dérouleront les 8 et 9 octobre 2011. Le travail de modernisation de la manifestation mené en 2010 par le service animation de la commune et la commission vie associative, culture, loisirs et sport a déjà porté ses fruits. L'impulsion d'un souffle nouveau se poursuit.

L'objectif de ce travail de fond est de redynamiser ce rendez-vous de la mi-octobre bien ancré dans la vie locale et bénéficiant d'une identité affirmée. Pour ce faire, tout est mis en œuvre pour promouvoir les créations originales, en donnant le temps d'un week-end un espace d'exposition et de démonstration aux artisans d'art locaux.

## 4ème édition du FORUM des ASSOCIATIONS



Le prochain Forum des Associations se déroulera le 3 septembre 2011. Cette manifestation est l'évènement marquant de la rentrée. Il sera une nouvelle fois le théâtre de nombreux échanges, l'occasion pour chacun, petits et grands, de partir à la découverte des richesses dont recèle le monde associatif du territoire.

Les responsables associatifs, les élus de la commission vie associative dont M<sup>me</sup> Tanné, adjointe au Maire de Maurs, Patrick Travers, Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Maurs, ainsi que les services "animation" (Jérémie Morel, Séverine Prat), de la mairie de Maurs et de la Communauté de Communes du Pays de Maurs, se sont réunis pour préparer cette nouvelle édition.

## Au programme des animations

T U

## ZOOM SUR QUELQUES TEMPS FORTS de l'été 2011

#### CARNET DE ROUTE DE L'ÉTÉ

Cette année, le programme des animations municipales et associatives de l'été est joint au Bulletin Municipal.

A rectifier (Erratum) : la "Marche Gourmande" qui se déroulera le 6 août 2011 est organisée par le Stade Maursois et non par le Comité des Fêtes.

#### PLEIN FEU SUR LE FAU, Jeudi 14 Juillet

#### 30 minutes d'incendie scénique assuré par la Compagnie Akouma

Cette 3ème édition se déroulera au domaine du Fau. Elle débutera à 18 h 30 avec le Marché de Pays. L'animation musicale sera assurée par la Ganelette pour ajouter à la convivialité de l'évènement. La soirée se terminera en beauté à 23 h par un ballet pyrotechnique survolté d'échassiers et de "piétons." Un condensé de feu, une succession de scènes de théâtre d'ombres, d'apprentis dragons, de torches, bâtons, éventails, parapluies, cordes, lance-flamme... Le feu est omniprésent, accompagné d'artifices au sol et autoportés, sur une musique toute aussi énergique qu'énergisante.



#### AVATAR, au Truel, le Jeudi 21 Juillet, à la tombée de la nuit

#### Aventure et Science Fiction au programme!

C'est le célèbre film réalisé par James Cameron qui a été choisi pour être projeté en plein air au Truel.

Le film débute ainsi : malgré sa paralysie, Jake Sully, un ancien marine immobilisé dans un fauteuil roulant, est resté un combattant au plus profond de son être. Il est recruté pour se rendre à des années-lumière de la Terre, sur Pandora, où de puissants groupes industriels exploitent un minerai rarissime destiné à résoudre la crise énergétique sur Terre...



## LES DEMI-FRÈRES GRUMAUX, Jeudi 28 Juillet à 21h, place des Cloîtres

Les Demi-frères Grumaux, ce sont 2 artistes... presque complets, les demi-frères Grumaux, c'est pas du pipeau. Vous les découvrirez dans des cascades à vous couper le souffle :

- le Record d'apnée forcée dans un bidon métallique en fer
- la Nuque d'acier : un parpaing éclaté sur la nuque, avec le cou au-dessus d'une tronçonneuse lancée à pleine puissance
- le Saut de la mort en moto au dessus d'une table enflammée avec du feu
- de la Précision au fouet sur cible humaine

Un spectacle de haute voltige à mi-chemin entre les Max Brothers et Mad Max.



## EMMA LA CLOWN Voyante extralucide, Jeudi 11 Août à 18 h

Spectacle de la Compagnie "La Vache Libre", dans le cadre des Préalables du Festival de théâtre de rue d'Aurillac. Emma la clown a des accointances avec l'au-delà et un don pour les sciences occultes. Avec une grande mauvaise foi, et sans aucune limite, elle se propose d'aider les gens qui ont besoin d'elle pour aller mieux... Depuis sa caravane, ouverte sur un côté pour le public installé en demi-cercle, Emma la clown abordera toutes les techniques occultes, tarots, boule de cristal, marc de café, connexion en direct avec les esprits... La caravane ne finira peut-être pas entière, les spectateurs peut-être pas rassurés... Spectacle drôle, fumeux, avec gags visuels.



## TRIO LAID, Jeudi 25 Août à 21h, place des Cloîtres

#### Chanson et Jazz Manouche Humoristique au programme

"Trio, c'est parce qu'on est trois, et laid, ce n'est pas pour moi, c'est pour les deux autres..." Le Trio Laid, c'est une recette un peu spéciale... Une belle dose de swing, soutenue par une contrebasse gourmande, saupoudrée d'une bonne pincée d'humour avec un zest de délire. Aux fourneaux, on trouve trois loustics qui s'essaient à jouer les chefs cuistots musicaux. Le Trio Laid, c'est un voyage "musiculinaire" à travers la chanson française et la musique manouche. Compositions, reprises et standards se mêlent dans un répertoire hétéroclite. On redécouvre ainsi les classiques (Gainsbourg, Brassens), on s'initie à la nouvelle scène française (Sansévérino, Les Fatals Picards), on s'agite sur les airs traditionnels tziganes (Minor Swing, Les yeux noirs). Mais on voyage et on fait des rencontres également, à travers les compositions "triolesques", qui racontent, avec humour ou tendresse, des histoires de gens.







# Les Caves du Ségala Vins, Bières 46210 LATRONQUIERE 05 65 40 33 91

# EURL. MB. DISTRIBUTIONS MATÉRIELS & PRODUITS PISCINES MARCEL BOURQUARDEZ 137, RUE DES GANDOUX 03410 DOMERAT TÉL 04 70 29 06 20 FAX 04 70 29 55 19 PORT 06 87 46 66 34



## On désherbe à la Bibliothèque Municipale...

Non, la bibliothécaire, Valérie Géraud, n'enlève pas les mauvaises herbes...quoique... Par "désherbage", on entend : enlever des livres et des revues de la bibliothèque, afin de la rendre plus attrayante et plus cohérente sans "pousser les murs". C'est une sorte de grand ménage. Valérie Géraud a réalisé une formation afin d'appliquer une méthode normalisée pour chaque groupe de documents (revues, romans, documentaires) et sous-groupes (enfants, histoire, dessin...).

Pour l'ensemble des documents concernés la bibliothèque vérifiera : le nombre d'années écoulées depuis leur parution, le nombre d'années sans emprunt, si le document est incorrect (ayant de fausses informations), superficiel, usé ou détérioré, périmé, et inadapté au fond...

Tous les documents analysés ne seront pas enlevés de la bibliothèque, certains resteront en archive, d'autres auront besoin d'une restauration ou d'une recotation. Certains, par exemple, comme les livres de la Comtesse de Ségur seront remplacés dans une édition plus récente, d'autres comme la revue "l'ami des jardins" seront donnés à l'école maternelle du Pauverel, pour leur travail sur les jardins...

A l'heure de la rédaction de cet article, la Bibliothèque est en contact avec les Bibliothèques de la région Auvergne pour participer à un vaste plan d'archivage des revues : Maurs pourrait être la bibliothèque dite "pilote", pour la conservation de certaines revues au niveau Régional.

#### Info Horaires:

du 18 juillet au 6 août la bibliothèque ne sera ouverte au public que le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

## École Municipale de Musique de Maurs

L'année scolaire à l'École Municipale de Musique de Maurs est close. La fête de fin d'année, le 1er juillet, a salué le travail, les progrès des petits et des grands, et validé les résultats des examens de fin de cycle. Alors, il faut déjà penser à la rentrée

prochaine : l'organisation de l'École, les choix, les modalités d'inscriptions, les dates... Les parents qui ont pu se rendre aux Portes Ouvertes le 1er juillet ont eu sans doute les réponses à leurs questions.

#### Pour les autres, quelques précisions :

La re-inscription des élèves de l'année écoulée se fait dans la logique et la continuité du cursus entamé. Pour les **nouvelles inscriptions**, les élèves dont les parents résident à Maurs sont prioritaires, les élèves du canton ou hors commune voient leur inscription acceptée dans la mesure des places disponibles, à un tarif légèrement supérieur. En effet, la prise en charge de l'École de Musique est exclusivement assurée par la commune de Maurs.

Spectacle de Noël de l'école

Les instruments proposés sont : Piano, Synthé, Accordéon, Guitare, Flûte

traversière. La pratique instrumentale est dispensée à raison d'une demi-heure par semaine sous réserve que l'élève suive une heure de solfège par semaine. Les cours seront assurés l'année prochaine, comme cette année, par deux enseignants.

Madame Élisabeth Goudoubert, Directrice de l'École, est à la disposition des parents et des élèves pour les inscriptions et les renseignements jusqu'au 9 juillet et à partir du 29 août, sur rendez-vous. La rentrée de l'École de Musique aura lieu le mardi 13 septembre. **Tél. 04 71 49 09 90 - email : ecoledemusique@ville-maurs.fr** 

Les musiciens amateurs mettront sans aucun doute à profit cette longue plage de temps libre pour faire la preuve de leur autonomie ou pour entretenir leur niveau (et leur plaisir) et repartir sans à-coups en Septembre...Bonnes vacances à tous!

## Espace Multimédia

#### Info horaires:

**Du 14 juin au 31 juillet Mardi** 14 h-17 h **Mercredi** 10 h-12 h et 14 h-17 h **Jeudi** 9 h-12 h

> Fermé du 1<sup>er</sup> août au 5 septembre

L'Espace Multimédia de Maurs est situé au Foyer d'Accueil et d'Animations, route de Bagnac et jouxte la bibliothèque Municipale. Du matériel mis à votre disposition par la commune, vous permettra de vous connecter à Internet, de scanner des photos, de taper un rapport de stage... et de réaliser tout autre travail de bureautique. Un public éclectique fréquente déjà ce lieu de détente et de travail. Des lycéens, aux vacanciers, tout le monde peut bénéficier de cet espace. Diverses associations profitent également de ce lieu pour créer des affiches, taper du courrier, envoyer des mails.

La connexion Internet (1,50 € de l'heure) est gratuite pour les abonnés de la bibliothèque, ainsi que pour les jeunes de moins de 16 ans. Une animatrice est là pour vous aider dans vos recherches sur Internet et dans la mise en page de vos travaux.

Espace Multimédia: Route de Bagnac – Tél. 04 71 49 78 58

**Email**: espacemultimedia@ville-maurs.fr

## Camping Municipal Le Vert

## Un service municipal à part entière

#### Rencontre avec les employés communaux...

#### Pouvez-vous vous présenter succinctement ?

Serge Vigier, mon compagnon et moi-même, Claudie Fel, avons repris la gestion du camping depuis le 1<sup>er</sup> avril 1992. Serge a en charge l'entretien du complexe sportif et du camping tout au long de l'année. Hors saison, il est amené à travailler deux jours par semaine avec ses collègues des Services Techniques. Pendant la période scolaire, je rejoins l'équipe de l'école maternelle du Pauverel (maîtresse, ATSEM...). Toute l'année j'ai en charge la gestion des locations de chalets.

#### Combien de personnes travaillent au sein du Camping Municipal ?

Nous sommes deux à assurer la gestion quotidienne du camping pendant la saison d'été. Un animateur est également présent sur le site en juillet-août. Notre travail au camping est une activité saisonnière, puisque la structure est ouverte au public du 2 mai au 30 septembre.

#### Qu'est-ce qui a motivé ce choix professionnel?

Dès le départ nous avions fait le choix de rester dans une région qui nous tenait à cœur. Lorsque l'occasion s'est présentée, lors de la vacance de deux postes au Camping Municipal, c'est sans hésitation que nous avons proposé nos candidatures à la mairie, suite au départ des anciens responsables.

#### Comment se déroule une journée au Camping Municipal le Vert ?

La journée commence de bonne heure, dès 7 heures, pour tous les deux, puisque Serge se charge du bon fonctionnement de la piscine et du traitement de l'eau. Il entretient au quotidien les espaces verts (tonte et taille des haies délimitant les emplacements du Camping), et les sanitaires (mai, juin, septembre). Il assure la maintenance de tous les locaux. L'accueil des vacanciers fait également partie de ses missions.

Quant à moi, je m'occupe du nettoyage (juillet - août) des sanitaires du Camping, et des 4 chalets. La journée je prends les réservations, par téléphone et sur Internet ; j'assure l'accueil et le placement des campeurs. J'ai également en charge toute la gestion financière du site à travers la régie de recettes.

#### Que préférez-vous dans votre métier ?

Le contact avec le public est l'élément moteur de notre activité et ce qui la rend attractive. L'accueil, l'écoute, la disponibilité sont des qualités indispensables au bon fonctionnement du camping. Le campeur ne vient pas seulement pour un emplacement il vient également chercher un accueil, un référent sur la commune. Notre mission est de faire en sorte qu'il conserve de son séjour un agréable souvenir. C'est à nous de tout mettre en œuvre pour lui donner l'envie de revenir.

Le travail ne manque pas, surtout en haute saison. La satisfaction des vacanciers est notre récompense.





## Camping Municipal Le Vert

## le Camping le Vert se fait connaître...

#### Par la création d'un Site Dédié

Le site Internet du Camping Municipal est en ligne depuis peu. Il est consultable à l'adresse suivante : www.campinglevert-maurs.fr. Il a été conçu par la société AYTECHNET (Calvinet) selon un cahier des charges précis établi par les membres de la commission Communication en collaboration avec Virginie Cesano, agent municipal.

Ce site simplifié reprend la charte graphique du site de la ville de Maurs et présente les atouts du camping à l'internaute en recherche de ce type d'hébergement pour les vacances. Il bénéficie d'un référencement adapté et représente un atout supplémentaire pour la promotion touristique de la commune.

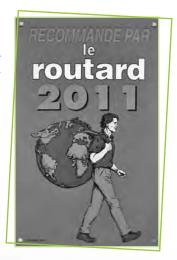
En plus de la plaquette de présentation réalisée en 2010, le camping bénéficie d'un nouvel outil de promotion touristique évolutif et dépassant les frontières de notre territoire, puisque accessible en ligne. Dans un premier temps, chacun y trouvera les informations essentielles sur le camping. Il sera complété et enrichi au fil du temps, puis mis à jour régulièrement.

#### Par une recommandation du Guide du Routard

Une plaque émaillée portant la mention "recommandé par le Guide du Routard 2011" va être apposée à l'entrée du Camping Municipal, sélectionné grâce au dossier de candidature réalisé par la commune en 2010. Cette recommandation est un atout supplémentaire pour le camping. Elle offre un meilleur référencement du camping au sein d'un guide renommé.

#### Par l'adhésion au dispositif d'aide aux vacances familiales (VACAF)

Le camping municipal le Vert est désormais labellisé VACAF. Cette adhésion permet aux familles allocataires de la CAF, qui viennent séjourner au camping de bénéficier d'une aide financière. L'objectif est de faciliter l'accès aux vacances d'un plus grand nombre de familles et de favoriser la mixité sociale.





## PUECHROUX-CALSACY Etat des lieux des travaux

Les travaux de mise en place des canalisations d'eau jusqu'à Puechroux sont achevés, tout comme le raccordement au réseau d'eau de la SAUR. A Calsacy il reste à mettre en place les pompes de refoulement et le surpresseur, dans l'abri construit à cet effet par les Services Techniques Municipaux.

Au-delà de Puechroux, afin de limiter les perturbations de l'activité du Centre équestre et du Haras, les travaux d'assainissement (SIVU) et d'adduction d'eau (Commune de Maurs) ont été reportés à l'Automne.

Les travaux de voirie à la charge de la Communauté de Communes du Pays de Maurs réalisés par la COLAS, sont en cours. Il est à noter que dans ces aménagements est inclus un cheminement réservé aux cavaliers.



## **PROJETS**

#### Aménagement de deux rues piétonnes du centre bourg : rue du Dr Clauzet et rue du Coustalou

Ce projet communal s'inscrit dans le cadre d'une opération d'aménagement du centre ville lancée dans les années 90. La commune de Maurs attache une grande importance à l'amélioration de son centre ville. Le projet comprend : la réfection des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales, de sonorisation ainsi qu'un aménagement de voirie. Il est programmé en deux tranches : rue du Coustalou d'une part, et rue du Docteur Clauzet d'autre part.

Le SIVU d'assainissement Maurs - St-Étienne-de-Maurs, souhaite réaliser des travaux de réfection de réseaux d'assainissement de façon concomitante dans ces rues.

Ce projet, qui avait déjà été présenté l'an passé au titre de la DGE 2010, n'avait pas été retenu. Il fera l'objet cette année encore d'une nouvelle demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2011 (ex DGE) et également d'une demande de subvention auprès du Conseil Général du Cantal. Si ces financements sont obtenus, les travaux pourront débuter à l'automne 2011.

#### Elargissement du pont du Vallon

L'état général du pont du Vallon nécessite rapidement des travaux de consolidation, de sécurisation et d'élargissement. Cet ouvrage situé à proximité immédiate de la station d'épuration, est essentiellement emprunté par des poids lourds et des engins agricoles.

Le montant de cette opération de remise en état est estimé à environ 140 000 € TTC. Une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2011 a été faite pour le financement de ce projet. Une demande de subvention auprès du Conseil Général du Cantal a déjà été réalisée pour ce futur chantier.

## TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme de voirie communale initial est limité cette année à un maximum de  $85\,000\,\in\,$  H.T. de travaux (contre  $110\,000\,\in\,$  H.T. lors des budgets précédents). En cette période de réduction budgétaire la commune a adapté en conséquence l'enveloppe financière affectée à ce poste de dépenses.

#### Les secteurs concernés sont les suivants :

#### Travaux de point à temps :

- La Rue Figeagaise Basse
  - Cité Querçy

#### Travaux de réfection totale de la voirie :

- La côte de Lacaze
- La route de Bersagol jusqu'au Viala
- La route de Laparra jusqu'au Viala
- La voie communale de l'Estrade jusqu'au carrefour de la voie communale qui va à Gèrmes
- Puechroux-Calsacy
- L'impasse Bellefontaine

## Les Brèves

#### L'installation de la nouvelle signalétique

par les services techniques communaux, en centre-ville est en cours.



## Désherbage

La commune a choisi de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage. Il est ainsi réalisé partiellement à la main, ce qui implique une intervention plus fréquente des services techniques municipaux.

#### Fleurissement communal

Le fleurissement annuel communal a été réalisé à la mi-mai. Cette année voit une réalisation supplémentaire : les abords du rond-point de l'Oratoire ont été aménagés, avec notamment la plantation de vivaces.



## Foyer d'Accueil et d'Animation :

L'ensemble des rideaux est installé dans la grande salle, notamment les rideaux intermédiaires qui manquaient aux petites fenêtres.

## Manque d'eau:

Plus que jamais le manque d'eau se fait sentir. Dès le mois de mai, le niveau d'eau relevé en station était comparable à celui constaté en juillet 2010. Dans l'intérêt collectif, il est demandé à chacun d'être vigilant et d'éviter au maximum le gaspillage. Selon les conditions météorologiques, les arrêtés de restrictions d'eau sont maintenus ou non. La commune vous invite à les consulter sur le site Internet communal. www.villemaurs.fr

Compte tenu de la situation, la commune a sollicité le Conseil Général pour que soit réalisée une étude concomitante.

#### La piscine municipale est ouverte au public depuis le 9 juin

Le mois de mai a été consacré à sa remise en service, à savoir : réparation, nettoyage des abords et des bassins, avant le remplissage.



#### Branchement Forain

La place de l'Europe bénéficiera prochainement d'un branchement pour les commerçants non sédentaires.

#### A la force du poignet

Un chemin Communal a été débroussaillé à La Viguerie. Des élus communaux et des bénévoles ont manié débrousailleuses et faucilles pour rendre praticable une partie du chemin dit "Sainte Fleur". Ce parcours n'est pas encore répertorié mais il présente un intérêt certain, puisqu'il se situe sur l'itinéraire Conques-Rocamadour. Il sera emprunté en Juillet par une randonnée cyclotouriste (organisée par les Chevaliers de Malte).

## Réfection des caches conteneurs

Les caches conteneurs et les bancs vont progressivement être rénovés sur l'ensemble du centre ville. Pour cette rénovation, le choix de l'essence de bois s'est porté sur le châtaignier (équivalent en qualité au sapin traité autoclave de Classe 3). Le bois sera acheté à l'association Dispo-Service qui se chargera de préparer les lames.

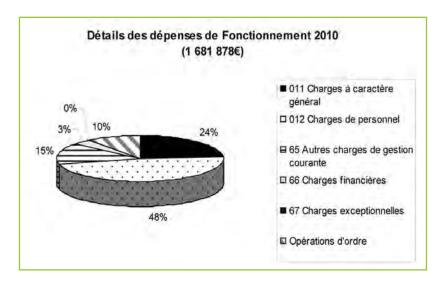
## Finances Locales



## Un résultat consolidé 2010 stable

Le budget se présente en sept budgets distincts : le budget principal, celui de la commune, et six budgets annexes (eau potable, camping, transport scolaire, lotissement Le Camp, lotissement Le Conte, Centre Communal d'Action Sociale). Le résultat consolidé des comptes administratifs de l'année 2010, à savoir le résultat cumulé de l'ensemble des budgets hors CCAS, fait ressortir un résultat positif de +271 545 € (contre + 281 801 € en 2009).

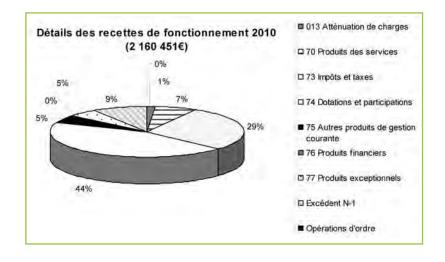
Ce résultat global est stable par rapport à l'année précédente, une bonne maîtrise des dépenses et la réalisation d'emprunts nécessaires aux projets d'investissement engagés, ont permis de maintenir le résultat consolidé à un niveau correct. Par ailleurs, il est à noter que le déficit des budgets lotissement se réduit grâce aux ventes des 5 premiers lots au lotissement Le Conte (pour plus de 100 000 € encaissés) et d'un lot au lotissement Le Camp.



Le budget principal de la commune (résultat 2010 : + 265 969 €) est excédentaire et couvre de fait, les dépenses de gestion courante de la commune (frais de personnels, fournitures, énergies...). Il permet l'autofinancement de certains projets : les travaux de mise aux normes des bâtiments publics (musée du Truel, gymnase, salle polyvalente), une partie des travaux de construction de l'aire de lavage des véhicules techniques et du local de chasse, la totalité des travaux d'amélioration de l'éclairage public.

Compte-tenu des projets d'investissement conséquents, il a été nécessaire de contracter plusieurs emprunts à des taux intéressants. Ces prêts ont permis d'engager le remplacement de l'éclairage du stade Pierre FABRE, d'acquérir une réserve foncière à "La Marsotte" et de finaliser l'aménagement de voirie Rue de l'Oratoire-Route de Quézac. Ainsi, en 2010, les dépenses d'équipement de la commune s'élèvent à 491 € brut/habitant alors que la moyenne pour les communes de 2 000 à 3 500 habitants est de 319 € brut/habitant. Ceci démontre la réelle volonté municipale d'investir pour l'avenir du territoire.

Le **budget annexe eau potable** (résultat 2010 : +321 303 €) est excédentaire. Ainsi, des travaux de renforcement ont été autofinancés : le remplacement de canalisations Route du Vallon mais aussi le



changement de conduites et d'un compteur à la station de traitement de La Roumiguière (à souligner ces travaux ont été effectués de nuit début 2010 par les services municipaux afin de limiter les perturbations de la distribution). Les travaux de réfection du réseau du secteur Oratoire − Quézac constituent la dépense principale d'investissement (98 464 €), ces travaux sont pour partie autofinancés et subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 25%.

Le **budget annexe camping** (résultat 2010 : 0 €) est déficitaire, la commune de Maurs verse une subvention d'équilibre chaque année. La fréquentation 2010 a été faible malgré la relance d'une campagne de communication notamment avec un nouveau prospectus et la labellisation Gîtes de France. Il est à noter que les derniers travaux de restauration des toitures ont été finalisés.



## Des budgets prévisionnels 2011 contenus

			Budgets Prévisionnels 2011	
BUDGETS	Résultats 2009	Résultats 2010	Fonctionnement	Investissement
Budget de la commune	307 168,87	265 969,68	2 096 000,00	1 985 000,00
Budget annexe Adduction d'Eau Potable (AEP)	340 787,16	321 303,48	367 000,00	415 000,00
Budget annexe Camping	0,00	0,00	67 000,00	115 000,00
Budget annexe Transports Scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Budget annexe Lotissement Le Camp	-173 804,81	-153 104,81	305 114,00	288 422,00
Budget annexe Lotissement Le Conte	-192 349,31	-162 622,73	550 010,00	430 120,00
Budget CCAS voté par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social	0,00	0,00	8 300,00	0,00
TOTAUX	281 801,91	271 545,62	3 393 424,00	3 233 542,00

L'année 2010 a été une année propice en projets d'investissement. Les projets du conseil municipal voient le jour, ils vont se poursuivre à un rythme plus modéré en 2011. Des emprunts importants (400 000 €) ont été contractés en 2010 sans toute-fois augmenter les impôts. Cette année encore, compte tenu de la conjoncture économique maussade, les élus municipaux ont confirmé leur volonté de ne pas augmenter les impôts. Ainsi, pour l'année 2011, les taux d'imposition seront maintenus à l'identique, grâce à une priorisation des investissements à réaliser et une rationalisation des dépenses de fonctionnement.

#### Sans rentrer dans les détails, les principales réalisations d'investissement pour 2011 sont les suivantes :

- Travaux de restauration du clocher et façade Ouest de l'abbatiale,
- Travaux de voirie 2011,
- Renforcement des réseaux d'eau potable, pluviales, réseaux secs (Calsacy-Puechroux, Rue Lou Coustalou, Rue Docteur Clauzet),
- Projet d'élargissement du Pont du Vallon,
- Etudes à lancer (PLU, levés topographiques du tour de ville, diagnostic des réseaux d'eau potable du centre-ville, étude accessibilité et énergie des bâtiments...)
- Travaux sur les bâtiments publics : réhabilitation d'un appartement à la perception, achat karcher, menu extension d'un local de stockage au gymnase, isolation salle cantine, réfection toiture Truel...
- Achat de matériels (tracteur, mobilier urbain, sono, toutounettes, panneaux d'entrées de ville et de signalisation des lieux publics, mobilier et ordinateurs...)

Au vu de la conjoncture économique et de la diminution des co-financements, il est nécessaire de préciser que certaines opérations ne pourront débuter qu'une fois les accords de subventions obtenus.

## Des taux d'imposition maintenus à l'identique

	POUR MEM	Taux communaux 2011 votés	
	Taux moyens communaux au niveau départemental	Taux communal	
Taxe d'habitation	26.64 %	9.63 %	9.63 %
Taxe foncière bâtie	23.66 %	19.82 %	19.82 %
Taxe foncière non bâtie	90.25 %	94.74 %	94.74 %

## Ils sont les bienvenus...

**26-01-11**: Lucas FERNANDEZ **15-03-11**: Jasmin AUBRY-SACRESTE **09-02-11**: Timothé SABUT **30-03-11**: Gabin ROUMEGOUS-SALESSE

10-02-11 : Yanis SLIGHOUA24-04-11 : Violette FORESTIER14-02-11 : Anaïs GACHINAT27-04-11 : Floris COUDERC

#### lls ont dit oui ...

03-02-11 : Gilles PALUSINSKI, Aide-soignant et Catherine TITREN, Aide ménagère.

14-05-11: Maminiaina RABEANDRIANOELINA, Demandeur d'emploi et Lucie CULIÉ, sans profession.

**18-06-11**: Thomas JOURDAIN et Sandrine MOLENAT, sapeurs-pompiers.

## Ils ne sont plus...

**16-12-10**: Marcelle LESCURE, Epouse LOURS, 85 ans **22-12-10**: Yvonne VIGIER, Veuve VENRIES, 97 ans **04-03-11**: Marie AMAGAT, Veuve BEDOU, 91 ans **06-03-11**: Marie CASTANIER, Veuve BRANDALAC, 87 ans

23-12-10: Evoline Vidler, Veuve Venkles, 97 ans 03-03-11: Marie Castanter, Veuve Brandalac, 7

**26-12-10**: Adrien GALES, 89 ans **04-04-11**: Lucien LAPARRA, 83 ans

**29-12-10**: Noël MALROUX, 77 ans **08-04-11**: Jeanne GUTIN, Veuve LACAZE, 91 ans

**08-01-11**: Paul BERGHEAUD, 88 ans **21-04-11**: Charles STROMMER, 82 ans **16-01-11**: Denis CANAL, 85 ans **12-05-11**: Sebti Mahmoud ZOUAÏMIA, 81 ans

**16-01-11**: Henri MARCENAC. 72 ans **19-05-11**: Eliane FRANCINI. 78 ans

21-02-11: Antonine LANTUEJOUL, Veuve VALENTIN, 97 ans 27-05-11: Darie DELBOS, veuve TEILHARD, 97 ans

23-02-11: Louis MOMBOISSE, 91 ans.

30-05-11: Marie-Marguerite MONTIMART, Veuve USOLET, 92 ans

**28-02-11**: Justin ROQUES, 97 ans **02-06-11**: Marie VIGNAL, veuve GAZAL, 97 ans **02-03-11**: Paul VAISSIERE, 86 ans

## Lorsque le Maire va à la rencontre des Centenaires

La commune de Maurs a le bonheur de compter plusieurs centenaires pleins de vitalité parmi ses habitants. C'est avec un immense plaisir que le maire de Maurs et Jeannine Hercouët-Testa, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale

(CCAS) ont fêté deux anniversaires. Les deux centenaires ont fortement apprécié cette visite à leur domicile.

#### Alice PIGANIOL

C'est en présence de ses enfants et de ses auxiliaires de vie qu'Alice Piganiol a fêté sereinement ses 100 ans, en décembre 2010. Fille d'Auguste Rouzières et de Maria Bourgade, Alice a connu les joies et les peines de la vie des paysans du début du 20ème siècle. Le 27 janvier 1936 elle épouse Jean Piganiol à qui elle donnera deux filles : Simone et Jeanine. Elle est aujourd'hui l'heureuse grand-mère et arrière grand-mère de six petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.





#### Léonie DOMERGUE

C'est entouré de ses proches et de ses auxiliaires de vie que Léonie Domergue a fêté ses 100 ans. 100 ans d'une vie bien remplie! Née le 15 Février 1911, fille d'Antonin et d'Agnès Borie, elle a mené une vie active et saine sur l'exploitation de la Galtayrie, avec Firmin Domergue qu'elle a épousé le 28 avril 1934. Elle donnera naissance à une fille, Yvonne, mariée à Léon Redon. Elle est aujourd'hui grand-mère et arrière-grand-mère de deux petits-enfants et de deux arrière-petites-filles.

## Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

#### Le C.C.A.S de la commune de MAURS conduit actuellement deux projets (bien différents) dans le cadre de ses missions d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien :

#### Organisation de soirées débats sur des problèmes de société

Le CCAS a choisi le partenariat avec Peuple et Culture Cantal. Cette association, diffuse sur le département, dans des zones éloignées des pôles culturels, du cinéma documentaire.

La première de ces soirées d'information avait pour thème "La violence faite aux femmes". Elle a eu lieu Vendredi 20 Mai 2011 au Foyer d'Accueil. Elle a débuté par la projection d'un court métrage de Patrice ROLET : Blessures de Femme, film réalisé dans le cadre d'une structure d'accueil et de soutien, le relais de Senard. Ce documentaire tout en finesse, riche en émotions a permis de conduire un débat enrichissant. Le but de cette soirée sur un sujet tabou, peu abordé, qui touche toutes les classes sociales, était d'informer et d'éveiller les consciences.

Le débat était conduit par Monsieur GIMENEZ, Directeur du CER et de la Maison d'Enfants de Quézac, Madame SQUIZZATO, Présidente du CCIFD (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), Madame GUILBAUD, Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et de l'Égalité, Mesdames CIAK et BROSSARD du Planning Familial de Figeac, Madame JAULIAC, ancienne Assistante Sociale qui a bien voulu reprendre du service pour nous, et Monsieur le Docteur DELORT, Président de l'Association des Acteurs de Santé de MAURS.



#### Seniors en Vacances

"Seniors en vacances", destiné aux personnes de plus de 60 ans est un des programmes de l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV). Le CCAS de Maurs a adhéré à ce dispositif.

Dans un article paru dans le bulletin municipal de janvier, le CCAS invitait les intéressés à se manifester. Un groupe d'une quinzaine de personne s'est constitué. C'est un séjour de 8 jours/7 nuits au bord de la mer dans le Languedoc qui a été choisi par les futurs vacanciers. Ce séjour est prévu en Septembre : son prix revient à 180 € pour les personnes non imposables (l'ANCV finance la moitié du coût de ces vacances). Ces prix s'entendent hors transport.

Le CCAS espère que ce premier groupe fera des émules et que l'an prochain un plus grand nombre de Maursois partira en vacances dans ce cadre.





## **CAYRE Alain**

Electricité générale Automatismes de portail Détection incendie

Zone Artisanale - Maurs

Tél. 04 71 46 78 36 Fax : 04 71 46 72 72











Alimentation générale Location vidéo DVD 15600 MAURS - Tél. 04 71 46 77 91

## Communauté de Communes du Pays de Maurs

#### Brèves culturelles

Dans la cadre du festival d'Hibernarock de Cantal Musique et Danse, la Communauté de Communes du Pays de Maurs en collaboration avec l'Accueil de Loisir Sans Hébergement de Maurs, et la Médiathèque de Mourjou, a organisé des ateliers créatifs :

- Appréhension et manipulation d'objets sonores et instruments (notions de timbre, de volume sonore, de tempo...).
- Expérimentation musicale par des jeux simples, sur l'aspect mélodique et rythmique.
- "Fabrication d'instruments de musique avec des objets de récupération" (pailles, tuyaux, boîtes, vieux feutres....)

Une quarantaine d'enfants a donc pu bénéficier de ces ateliers, réalisés par le dumiste (musicien intervenant), Franck MONMINOUX ayant une solide expérience artistique et pédagogique :

- 10 enfants le 01 mars 2011 de 15 h à 17 h, à la Médiathèque de Mourjou.
- 30 enfants le 03 mars 2011 de 9 h à 11 h et de 15 h à 17 h, à l'Accueil de Loisir Sans Hébergement de Maurs.





Mercredi 23 mars 2011, les 12 enfants âgés de 21 mois à 5 ans et demi fréquentant le Multi-accueil "Les P'tites Canailles" de Maurs se sont rendus en bus, à Roannes St-Mary, pour voir l'exposition de Claire Dé, accompagnés de deux professionnelles, d'une stagiaire et de deux parents.

Claire Dé est photographe, plasticienne et créatrice de livres pour enfant. Cette exposition est imaginée à partir du livre "Ouvre les yeux" sur le thème de la nature ponctué de couleurs, formes et matières où chaque enfant a pu s'approprier les différents éléments mis à disposition et mener des expériences sensorielles et corporelles.

Contact:

04 71 46 77 08 - mnoblanc-ccpmaurs@orange.fr

## Vie associative

## CAP'ANIMATION fête Carnaval

L'association poursuit ses nouvelles activités, en proposant notamment des animations pour les enfants. Après les décorations et animations de Noël, Cap'animation a invité les enfants à défiler déguisés, pour aller brûler CARMATRAN, place de l'Europe. Les enfants et leurs accompagnateurs ont ensuite fait honneur au goûter préparé par les bénévoles et la Maison de Retraite, dans la salle polyvalente de cette dernière. Jeunes et moins jeunes ont ainsi pu déguster gâteaux, gaufres et crêpes.

Cap'animation tient à remercier les responsables du Centre de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays de Maurs pour leur participation. Un grand merci également au Directeur, ainsi qu'au personnel de la Maison de Retraite, qui ont permis la réalisation de ce carnaval.

## Paysans d'Autrefois en Châtaigneraie

L'association Paysans d'Autrefois en Châtaigneraie organisera sa 17<sup>ème</sup> Fête du blé, les Samedi et Dimanche 23 et 24 Juillet 2011 sur le thème du cheval. Dans cette édition "de l'homme au cheval", vous pourrez profiter de démonstrations de techniques anciennes de labour, de fauches et aussi de nouveautés comme le manège à cheval qui permet de battre le blé.

A partir du samedi après-midi vous pourrez participer à la mise en route du matériel du moulin à farine et la mise en chauffe du four à pain. Dimanche, le traditionnel défilé de tracteurs se déroulera à 11 h sur le Tour de Ville. Il sera suivi d'un repas au moulin du Fau. L'après-midi sera riche en démonstrations ancestrales, avec la présence de métiers anciens comme : la fileuse, le sabotier, le maréchal-ferrant, la fabrication de corde, le fustier...

Entrée gratuite. Renseignement et réservation au 04 71 49 06 85

Site internet: http://assopaysansdautrefois.unblog.fr





#### **ADMR**

Afin de répondre au mieux et dans la plus grande efficacité aux demandes des familles aidées (activités quotidiennes : travaux ménagers, courses, préparation des repas ; accompagnement physique : aide à la toilette, aux déplacements, transferts, changes ; accompagnement relationnel), le Président M. Bernard GRIMAL et les membres du Conseil d'Administration souhaitent que les salariées de l'Association suivent les formations qui leur sont proposées tout au long de l'année.



- Durant l'année 2010, les formations suivantes ont été réalisées par des salariées :
- Formation adaptation à l'emploi : 2 salariées,
- Ergonomie manutention : 2 salariées,
- Gérer les comportements agressifs : 2 salariées,
- La maladie d'Alzheimer : 2 salariées,
- Groupes de paroles : 2 salariées
- Au premier trimestre de l'année 2011, une formation aux premiers secours (prévention et secours civiques n°1) a été organisée par la Protection Civile en partenariat avec Groupama.

Les dates étaient les suivantes : 10-11 février et 14 -15 février, puis 17-18 mars et 21-22 mars. Elles se sont déroulées en soirée de 19 h 30 à 22 h, 13 salariées ont suivi la formation, ainsi que 4 membres du Conseil d'Administration - Tous les participants ont été admis à l'examen de fin de session.

#### • Autre partie de notre association : la vie associative.

L'ADMR de Maurs est aussi dotée d'une équipe théâtrale, elle assure plusieurs fois par an des représentations. Cette année, elles se sont déroulées le samedi 5 mars en soirée et le dimanche 6 mars l'après-midi à la salle polyvalente de Saint-Constant D'autres dates sont retenues en des lieux différents.

Avec un public toujours fidèle et de plus en plus important, notre association est fière de présenter chaque année un nouveau programme varié avec des acteurs d'âges différents – La diversité des pièces présentées permet d'intéresser le public et aussi de passer un moment de rire et de détente – Il faut aussi préciser que pour le bon déroulement de ces spectacles un nombre important de bénévoles est nécessaire et qu'ils œuvrent efficacement autour de ces représentations –

Bonne continuation à cette association !

## L'Office de Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne très présent sur Internet.

Dans le souci constant d'améliorer l'attractivité de son territoire ainsi que son image et sa notoriété, l'office de tourisme de la Châtaigneraie est particulièrement actif en ce qui concerne l'utilisation d'outils et de supports de communication modernes. Il est actuellement présent dans divers réseaux sociaux, tels que : Facebook, Twitter, Flickr, Youtube, etc...Il publie des informations dans plusieurs sites web comme son blog d'informations et son site web dédié à la randonnée. Il utilise aussi des écrans vidéo dans ses Points Accueil depuis 2 ans.

Tous ces espaces permettent de diffuser largement et rapidement de nombreuses informations et notamment l'agenda des animations de la Châtaigneraie. Diffusés à travers ces différents espaces web ainsi que sur les écrans vidéo, par voie de presse et par le biais d'e-mailings hebdomadaires, les évènementiels bénéficient donc d'une large communication.

L'office de tourisme participe également activement à la mise en avant de diverses manifestations en prenant part à la réalisation de dossiers de presse, de visuels promotionnels, ou encore de sites web thématiques. Par exemple, il a pris en charge en 2010 la réalisation d'un mini site web présentant l'étape Maursoise de Paris-Nice 2010 et d'un autre site relatif aux Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'art 2010.

Les attentes des internautes étant en constante mutation, l'office de tourisme fait régulièrement évoluer ses outils de communication. C'est pourquoi, il travaille actuellement à la mise à disposition de ces espaces web sur les terminaux mobiles comme l'Iphone.



#### Rappel de divers liens:

www.chataigneraie-cantal.com

#### Blog:

www.office-tourisme-chataigneraie-cantal.fr

#### Site sur la randonnée :

www.rando-chataigneraie.fr

#### Facebook:

www.facebook.com/Chataigneraie.Cantal

Twitter: twitter.com/OTchataigneraie

#### Flickr:

www.flickr.com/photos/chataigneraie-cantal-auvergne/

## Des nouvelles du CLUB DES AÎNÉS

L'assemblée générale du Club des Aînés s'est déroulée le 18 Janvier 2010. Elle a permis l'élection de trois nouveaux administrateurs. Les rapports d'activité et de trésorerie 2010, ainsi que les premières propositions d'activité de l'année 2011 ont été adoptés à l'unanimité par quelques 200 participants. Comme à l'accoutumée cette réunion a été l'occasion de fêter les rois, elle s'est accompagnée de quelques pas de danse. La bonne santé financière de l'association a permis de maintenir le montant de l'adhésion à 14 €. Ce montant sera porté à 15 € en 2011.

Avec les beaux jours qui pointent le bout de leur nez, différentes activités de plein air reprennent ou se renforcent. Ainsi les amateurs de pétanque se retrouvent le mercredi après-midi, au terrain de la Gare. Du mois de Février jusqu'au 20 juin, les adeptes de la marche ont pu découvrir les beautés des environs de Maurs, selon un calendrier disponible auprès du Club. Jeux de mémoire, danses traditionnelles, belotes sont autant d'activités hebdomadaires qui sont proposées aux adhérents et qui rassemblent de nombreux participants.

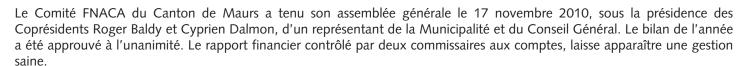
Enfin, tous les bénévoles du Club se sont mobilisés pour assurer la réussite de la soirée de la Saint-Jean, animée par G. Saby et son Orchestre, le 17 juin 2011 au Foyer d'Accueil et d'Animation. Ils feront de même pour la fête de l'été au Moulin du Fau, le 10 Juillet prochain.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour bénéficier des activités proposées. Venez renforcer le collectif du Club. Aidez-le par votre adhésion, à être plus présent, plus solidaire de ceux que l'on nomme du 3ème âge et dont la jeunesse n'est plus à démontrer.

**Pour tous renseignements,** contacter M<sup>me</sup> NAUD, la Présidente, ou un membre du Bureau.

## Vie associative





Le nombre d'adhérents reste stable : 207 dont 33 veuves. Le Comité FNACA reste très présent à toutes les manifestations (banquet annuel, voyage...). Les colis de Noël seront distribués aux veuves des anciens combattants. 15 ont été acheminés en cours d'année aux anciens combattants hospitalisés. La cérémonie du 19 mars 2011 a enregistré une forte participation. La commémoration du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie s'est déroulée en présence de la population et de la municipalité. A cette occasion, une messe a été célébrée pour nos camarades disparus.

A 11 h 30 lors du dépôt de gerbes aux monuments aux morts, avec lecture de l'ordre du Général Ailleret, Roger Baldy a rappelé le manifeste national. Deux de nos camarades : Jean Constantin et Raymond Payrou ont reçu la Croix du Combattant des mains de Monsieur le Maire, tout ceci animé par la Ganelette toujours présente.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette cérémonie.



## Les Associations d'Anciens Combattants réunies pour la mémoire.

#### • Le 11 avril 2011 :

En présence de M<sup>me</sup> Hercouët-Testa, Adjointe au Maire de Maurs, de M<sup>me</sup> Grangean, Directrice de l'ONAC, les quatre associations, FNACA, Combattants, Prisonniers, Déportés se sont rencontrées pour réfléchir sur : la transmission de la mémoire, la commémoration des évènements nationaux et locaux, l'organisation des cérémonies, l'explication et la participation des jeunes générations.

#### 3 dates ont été retenues pour Maurs :

- 19 mars : fin des combats en Algérie cérémonie au monument aux morts cantonal.
- 8 mai : commémoration de l'armistice de la guerre 1939-45 associée à la Rafle de Maurs

(Cérémonies : Stèle Jeanne Lavialle - Monument des Déportés - plaque rue Figeagaise - Monument place des Cloîtres).

-11 novembre : armistice mettant fin à la première guerre mondiale.

Les porte-drapeaux seront également présents au monument le 14 juillet et pour la fête de Maurs.

#### • Mémoires de femmes : rue Figeagaise...

Le 12 mai 1944 un jeune homme de 23 ans tombe sous les balles d'un soldat allemand. Ce même jour, lors de la fouille, un soldat allemand se penche sur le berceau d'une fillette, la caresse et lui sourit...Etait-ce le même homme ? Pourquoi pas ? L'homme est capable du meilleur et du pire.

Obéissance aveugle ? Désobéissance civile ? A nous de réfléchir. Soyons vigilants !

## COMITE DES FÊTES

## Une équipe renforcée, une ambition préservée.

Le Comité des Fêtes de Maurs a tenu son Assemblée Générale le 4 décembre 2010. L'accent a surtout été mis sur la charge de travail importante reposant sur un nombre de bénévoles trop restreint. L'équipe en place a exprimé son intention initiale de prendre du recul, ne pouvant poursuivre dans de telles conditions. Face à cette situation, six maursois ont choisi de nous rejoindre, permettant ainsi de renforcer et de remobiliser l'équipe. Un nouveau bureau s'est donc formé autour de Gérard Roussel, qui a accepté de prendre la présidence de l'association.

Depuis cette assemblée générale, notre équipe prépare donc activement la Fête de Maurs 2011 qui se déroulera du vendredi 19 au lundi 22 août. L'équation est complexe, entre notre souhait d'une fête de grande qualité entièrement gratuite et une situation financière tout juste à l'équilibre. Les bénévoles s'organisent donc au mieux pour préparer une Fête à la hauteur de sa renommée et de son histoire, tout en recherchant l'équilibre budgétaire de l'association.

#### Fort de cette ambition, le cru 2011 s'annonce prometteur :

- Convivialité assurée au cœur du Tour de Ville avec repas d'ouverture et bodega.
- Cavalcade haute en couleurs et en musiques,
- Spectacles fixes de grande qualité,
- Feu d'artifice de clôture proposé et offert par la municipalité de Maurs.

Nous vous attendons nombreux!

## Antenne de MAURS de l'UIHA (Université Inter-âges de Haute-Auvergne)

Association ouverte à tous, l'UIHA (04 71 48 89 89) a ouvert une antenne à Maurs en 2005. Cette antenne propose un cycle de conférences mensuelles, d'octobre à juin, sur des sujets variés : histoire de l'art, conférences d'intérêt local (avec visite des lieux), astronomie, présentation de voyages, de sujets écologiques. L'abonnement pour les 9 conférences s'élève à 30 €.

Toutefois, il est possible de venir occasionnellement moyennant une participation de 5 €. Pour les scolaires, ces conférences diaporamas sont ouvertes gratuitement.

Voici le programme du 1<sup>er</sup> trimestre 2011-2012, le mardi à 18 h 30 dans la salle du Veyre à la Mairie de Maurs.

Mardi 11 octobre 2011 : Pascale Moulier "Sur les pas de Saint-Géraud en Châtaigneraie..."

Mardi 8 novembre 2011 : Martine Vermande "Carnet de voyage : les Marquises". Mardi 29 novembre 2011: Edouard Bouyé "Recherche généalogique : Histoire d'une famille ou d'une commune grâce au site des Archives Départementales".

Le programme de l'année 2011-2012 sera diffusé à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> conférence de l'année. Voici les projets pour les conférences suivantes : astronomie, mythologie, aromathérapie, énergies renouvelables...



## GRETA des Monts du Cantal Naissance du réseau REACTIF

Le dispositif APP devient en 2011 le **Réseau d'Acquisition des Connaissances Transversales Individualisées par la Formation : REACTIF.** L'organisation pédagogique s'appuie sur les compétences et savoir-faire développés depuis plus de 20 ans au sein du réseau des APP et propose des formations individualisées, personnalisées avec entrées et sorties permanentes. Le public accueilli peut être demandeur d'emploi, salarié, individuel payant...

Les objectifs de formation s'élargissent puisqu'on retrouve la possibilité de se former à la bureautique, Internet, la formation générale, la comptabilité.... mais aussi de s'approprier les Techniques de Recherche d'Emploi. De plus, le dispositif offre la possibilité avec un objectif pédagogique défini, d'effectuer des stages en entreprise.

Avec l'appui du Conseil Régional d'Auvergne, une des évolutions majeures offerte par le dispositif est la mise en réseau des sites REACTIF d'Auvergne. Via la formation à distance, tous les sites doivent à terme avoir la même offre de formation.



#### Contact:

Espace Multimedia Route de Bagnac 15600 MAURS 04 71 49 06 45

antenne.greta.maurs@ac-clermont.fr

## Vie associative

## Le Chat maursois Un refuge fourrière pour Maurs en 2012 ?

Lors de sa réunion annuelle, le 2 avril 2011, l'association "L'école du Chat maursois" a présenté un projet de refuge fourrière pour les quatorze communes du Canton de Maurs. La Communauté de Communes du Pays de Maurs et le Conseil Général du Cantal ont été sollicités pour mener à bien ce projet.

En effet, la législation indique clairement dans le Code rural que "chaque commune doit disposer d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation jusqu'au terme des délais fixés aux articles L. 211-25 et L. 211-26, soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune, avec l'accord de cette commune". L'école du Chat maursois



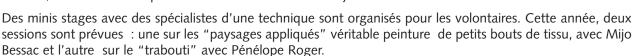
demande aux différents maires de prendre leurs responsabilités en appliquant la loi et en proposant une structure adaptée, comprenant une partie fourrière pouvant accueillir 4 chiens et 10 chats et une partie refuge permettant de doubler cette capacité pour assurer la garde des animaux non réclamés dans l'attente d'une adoption.

Particulièrement active, cette jeune association de plus de cent membres, apporte bénévolement ses services aux différentes communes du Canton de Maurs. L'école du Chat maursois a toujours répondu positivement lorsque les maires (ou la gendarmerie) lui ont demandé une prise en charge, momentanée ou à plus long terme, d'animaux errants, chats mais aussi chiens. Pour continuer de rendre ces services, l'école du Chat maursois demande donc la création d'un refuge fourrière communautaire. L'implication des bénévoles et l'occupation de lieux privés (garage, chambres d'amis...) ne suffisent plus pour des prestations relevant du service public. Nous demandons donc un soutien nécessaire que la loi rend du reste obligatoire. Aidez-nous dans cette action ! Consultez notre site : http://chatmaursois.fr!

## Fil et patchwork à Maurs-la-Jolie

Le club Fil et Patchwork a entamé, en septembre, sa quinzième année d'activité. Chaque mardi après-midi, les patcheuses de la Châtaigneraie se retrouvent dans la salle mise à leur disposition par la mairie, pour assouvir leur passion des tissus et des petits points, sous la vigilance amicale de Michèle, l'animatrice.

Les nouvelles adhérentes sont accueillies avec plaisir, cette activité ne demandant pas de connaissances particulières en couture, sinon de savoir enfiler une aiguille et suivre les patients conseils de Michèle, qui, après avoir enseigné les techniques de base, incite chacune à prendre des initiatives et à laisser jaillir sa créativité.



La sortie annuelle concernera la visite d'une exposition de patchwork et art textile. Au plaisir des yeux s'ajoute la rencontre avec d'autres clubs, la découverte d'un patrimoine local : cette année c'est Issoire qui aura notre visite.



## Atelier d'Arts Plastiques Notre Association bouge!

A la demande de certains membres, nous avons modifié les horaires de nos rencontres. C'est désormais le Mercredi de 14 h 30 à 16 h 30, salle "le Graverie" (ancienne salle du GRETA). Ce nouvel horaire a permis à de nouveaux membres de se joindre à nous, apportant leur touche de convivialité. Peut-être aurez-vous envie de nous rejoindre aussi, pour faire danser l'eau et les couleurs de l'aguarelle?

Aucune compétence n'est demandée, sinon celle d'avoir envie de se faire plaisir. Si vous souhaitez essayer nous mettons à votre disposition aquarelle et papier. Nous devrions être présents lors du Forum des Associations (sauf cas de force majeure).

Vous désirez plus de renseignements ? Vous pouvez nous contacter au : 04 71 49 18 89



## Restos du Cœur

La 26<sup>ème</sup> Campagne des Restos du Cœur, la 3<sup>ème</sup> pour le Centre de Maurs, vient de s'achever. Force est de constater qu'il ne sert à rien de rêver...Chaque année le nombre de bénéficiaires ne cesse d'augmenter et le vœu de voir un jour les "Restos" disparaître semble malheureusement, de plus en plus relever de l'utopie!

Heureusement, nous savons pouvoir compter sur le soutien et l'aide matérielle de nos concitoyens. C'est ainsi que la collecte effectuée début Mars, dans les grandes surfaces de la ville, nous a permis de récolter plus d'une tonne de denrées, ce qui nous permettra d'apporter un plus conséquent pour la distribution durant l'inter campagne. Celle-ci a débuté le jeudi 26 Mai. Pendant cette période le Centre sera ouvert une fois par mois, les 22 septembre, 20 octobre et 17 novembre de 14h30 à 17 h 00.

Que toutes celles et tous ceux qui se sont associés à cette collecte, bénévoles, donateurs, soient chaleureusement remerciés. Afin d'aider au fonctionnement de nos centres, notre association départementale proposera à la vente, à partir de septembre, les billets de "La Tombola de Noël". Cette année, le tirage s'effectuera à Maurs le 14 décembre 2011. Toujours dans le but de trouver des fonds, les Restos du Cantal se proposent également d'organiser au printemps 2012, un "Rallye des Restos" ouvert aux véhicules anciens. La date reste encore à préciser, mais Maurs sera l'un des trois points de départ de cette sympathique manifestation.

Les bénévoles des "Restos" comptent encore et toujours sur vous...Car sans votre soutien, sans votre aide nous ne pouvons rien!

La responsable du Centre et les bénévoles



## Accordéon Club de la Châtaigneraie



Cette année encore, l'Accordéon Club de la Châtaigneraie prépare de grands projets. Le succès du CD "Balades en Accords" sorti l'an dernier a ouvert de nouvelles opportunités à l'association. En effet, après avoir écouté le CD, l'accordéoniste de renom André Roques a contacté l'Accordéon Club et lui a demandé de participer à deux événements qui lui tiennent à cœur. Tout d'abord une soirée de gala pour fêter ses Disques d'Or le samedi 10 septembre 2011 à Montsalvy. Cette soirée sera suivie ensuite par un spectacle d'André Roques à l'Olympia à Paris début 2012. L'accordéoniste a demandé à l'Accordéon Club de participer au spectacle pour représenter le département du Cantal. Ce sont là deux projets majeurs pour l'association qui mettra tout en œuvre pour les réaliser avec un maximum de succès.

N'oublions pas les prochains concerts: le 23 Août en soirée à l'église de Vic-sur-Cère, le 25 Août en soirée à l'église de Boisset, le 28 Août dans l'après-midi à la salle des fêtes de Felzins et le 9 Octobre à partir de 15 h à l'église de Siran à l'occasion du Festival d'Accordéon.

Un petit clin d'œil pour terminer à l'orchestre Junior qui s'est formé cette année sous la baguette d'Elisabeth Goudoubert et qui regroupe de jeunes accordéonis-

tes, claviers, flutistes, saxophonistes, guitaristes et percussionnistes tous âgés de 7 à 15 ans. On souhaite beaucoup de réussite à ces jeunes talents !

## Association "Arts et Métiers"

L'association "Arts et Métiers" continue ses activités en septembre et vous invite à venir découvrir la peinture sur porcelaine et sur toile les samedis et lundis, salle le "Graverie" à la Mairie de Maurs.

Nicolas BENEDETTI, peintre, anime l'atelier peinture sur toile tous les lundis de 14 h à 16 h.

N'hésitez pas à prendre contact au 04 71 46 70 01 ou 04 71 46 78 72.

## Vie associative

## Mine De Rien, trois ans déjà!

Cette association permet aux petits comme aux grands (de 7 à 77 ans) de s'adonner au plaisir du dessin (crayon, fusain...). Les séances sont animées par Nicolas Benedetti, artiste peintre, dans le cadre agréable de la grange de la Martinelle.

Cette année, pour la première fois, un vernissage a eu lieu le 26 février au Foyer d'Accueil, où l'on pouvait apprécier le travail des adhérents et constater leurs progrès. L'exposition est restée en place durant un mois.

Contact: Nicolas Benedetti au 04 71 46 76 65.



# ENTENTE CHÂTAIGNERAIE FOOTBALL-CLUB: à fond la forme pour le football - Saison 2010/2011

"L'Entente Châtaigneraie Football Club" sous l'emblématique présidence d'Alain Gramond, c'est un effectif de **150 licenciés**, 5 arbitres assistants bénévoles, soit 127 joueurs, 2 moniteurs, 1 arbitre et 20 dirigeants, 3 équipes seniors. L'implication parfaite du nouvel entraîneur Lionel Lavigne a su redonner un nouvel élan et un très bon état d'esprit convivial aux joueurs, bien aidé de Jean-Louis Bruel, Patrick Imbert, Gérard Parisot, Raphaël Bruel, Claude Soubrier, Pascal Polonais, Alain Trémoulier pour l'encadrement d'équipe puis Jean-François Veyrines, Thierry Izoulet à la touche. Il ne faut pas oublier tous les éducateurs, les jeunes joueurs Florian Ratier et Jérémy Veyrines (arbitrage et accompagnement), mais aussi certains parents de l'école de foot et bien sûr Gilbert Felgines qui a effectué le traçage des terrains par tous les temps, aussi les grillades faites par Herman Fernandez et Michel Ravanel. Félicitations à Cécile Seyrolle qui après une formation a obtenu avec succès la fonction d'arbitre officiel. Avec déjà depuis plusieurs saisons Jeremy Fabrègues, le club attend un 3ème arbitre obligatoire en Ligue mais bien difficile à trouver afin de ne pas être pénalisé par le nombre de mutés et les sanctions financières imposées par les

règlements draconiens de la Ligue. Le très méritant trésorier Alain Coutarel recevra la médaille de Bronze du District de Football du Cantal lors de son assemblée générale à Chaudes Aigues.

• Equipe 1 en Promotion Honneur Régionale poule D pour sa 2ème saison à ce niveau, termine à une très honorable 6ème place, (4ème attaque 29 buts marqués et 5ème défense 28 encaissés). Total des déplacements coupes et championnat 5078 km aller/retour dont 9 déplacements en car pour l'équipe fanion. Le club a reçu comme la saison dernière de nombreux E-mail de sympathie pour l'accueil et le fair-play véhiculé par l'équipe fanion, de la part de joueurs ou de dirigeants de nombreux clubs rencontrés en ligue.



- Equipe 2 en 1ère division poule D termine 4ème (1ère attaque ex æquo 38 buts marqués et 5ème ex æquo défense 29 buts encaissés). 1er lors de la première phase sous forme de mini championnat face à Lafeuillade 2 Le Rouget et Belbex. Puis en 8ème de finale contre Crandelles. Puis Ytrac en 1/4 de finale de la Coupe des Réserves.
  - Des regrets car longtemps 1<sup>er</sup> dans cette poule à 95% de derby, les hommes de Gérard Parisot, Raphaël Bruel et Jean-François Veyrines, ont encore une nouvelle fois lâché trop vite prise. Dommage car il y avait certainement un bon coup à jouer.
- Equipe 3 en troisième division poule E : termine 1ère, (1ère attaque plus de 100 buts marqués et 1ère défense seulement 12 buts encaissés). Total des déplacements en championnat 341 km aller/retour pour l'équipe 3. Très belle 1ère place sur le podium car, avec une très belle réussite et surtout beaucoup de sérieux, la montée à l'étage supérieur était surmontable. Félicitations aux protégés de Claude Soubrier, Thierry Izoulet, Alain Trémoullier (capitaine) et Pascal Polonais pour leur très beau parcours.
- A FOND LA FORME avec ses 110 sponsors et toutes les personnes qui œuvrent dans l'ombre pour la bonne marche de l'ENTENTE CHATAIGNERAIE F. C.



## Petite Boule Moursoise

L'Assemblée Générale 2010 de la Petite Boule Maursoise s'est tenue le dimanche 12 décembre 2010 en Mairie de Maurs, en présence de Monsieur Christian ROUZIERES, Maire de Maurs et de Monsieur François VERMANDE Conseiller Général. Ce fut l'occasion pour le Président et la Trésorière de dresser les bilans moraux, sportif et financier de l'année 2010, approuvés à

l'unanimité par les personnes présentes. Au cours de l'année 2010, la Petite Boule Maursoise a délivré 83 licences (Séniors, Féminines et Jeunes).

Le Conseil d'Administration étant jugé trop restreint pour accomplir les différentes tâches, des membres de l'assemblée se sont proposés pour venir l'étoffer.

#### Le nouveau Conseil d'Administration est le suivant :

Président: Michel FFRRIFRES Vice Présidente : Michèle ANDRIEU Secrétaire: Guillaume GOURGUECHON

Trésorière: Thérèse FERRIERES Trésorier Adjt: Christian CROUZOLS

Membres: Josette CROUZOLS, Mireille VUILLOUD, Jean Pierre LACAM,

Gérard LACAM et Joseph MARIN.

La saison 2011 a commencé le vendredi 4 février par notre grand concours de belote qui a remporté un vif succès : 82 équipes. Merci aux participants et aux donateurs. Les licenciés participeront aux différentes rencontres : Championnat par équipe des clubs, Championnats Départementaux, de Ligue et la Coupe du Cantal.

Le Samedi 2 Avril notre Société a organisé un concours interne qui a été l'occasion de faire un point sur les nouveaux règlements. A la fin de l'après midi les participants ont partagé un "casse croûte" : un bon moment de convivialité!

#### La Petite Boule Maursoise organisera plusieurs concours :

- Mercredi 13 Juillet à Maurs : Concours doublette Nocturne
- Samedi 6 Août à St Etienne de Maurs : Concours doublette
- Lundi 15 Août à Quézac : Concours doublette
- Samedi 20 Août à Maurs : Concours triplette
- Lundi 22 Août à Maurs : Concours doublette

Bonne Saison 2011!

## Gymnastique volontaire maursoise

Créée en septembre 2010 au sein de la Gymnastique Volontaire Maursoise, "la Gym 3 Pommes" connaît un véritable succès. Cette animation d'une heure hebdomadaire réservée aux enfants de 3 à 5 ans, est dirigée par Céline - animatrice diplômée spécifiquement formée à cette pédagogie du jeune enfant.

Courir, sauter, grimper, rouler, ramper, danser,... c'est en toute sécurité que Céline aide, encourage ces jeunes pousses à découvrir leurs possibilités d'action et d'expression. "Les gym 3 Pommes" se retrouvent le jeudi soir après la classe au Centre de Loisirs de Maurs (hors vacances scolaires).

Depuis 35 ans, la GV Maurs accueille, dans une ambiance conviviale, des adultes qui désirent garder une bonne condition physique. Deux cours hebdomadaires de gym et un cours de gym en milieu aquatique sont proposés.

#### Si vous êtes intéressés par ces activités :

Vous pouvez nous contacter au 04 71 46 71 00 ; 04 71 48 03 58 et 06 70 25 84 14.

## Hand-Ball maursois

#### Pendant la saison 2010-2011, deux équipes ont évolué au sein du Club:

- L'équipe des de 9 ans a participé aux Tournois Départementaux.
- L'équipe des de 12 ans a évolué au niveau du Championnat Départemental.

Le 9 avril nous avons organisé le tournoi des moins de 9 ans à Maurs, 9 équipes étaient présentes. Le tournoi des copains et des copines s'est déroulé fin mai. L'entraînement reprendra le samedi 3 septembre 2011. Merci à tous les bénévoles du Club.

## Vie associative

## **AQUABON**

#### Association de Natation Loisir

Depuis 2003, des séances de **natation** ont lieu à la piscine chauffée et couverte du Centre de Vacances "La Châtaigneraie", elles sont encadrées par un surveillant de baignade détenteur du BNSSA. L'Association propose une soixantaine de dates, de Septembre à Juin, chaque mercredi de 18 h à 19 h et chaque vendredi de 17 h 30 à 19 h 30, hors périodes de vacances scolaires.

Ces séances sont ouvertes à tous, petits et grands (gratuit pour les moins de 6 ans accompagnés d'un adulte adhérent). **Des cours de natation** seront mis en place début 2012 en apprentissage ou en perfectionnement, ils seront dispensés par un maître-nageur.

L'Assemblée Générale de l'association, le paiement des adhésions et la rentrée, auront lieu vers la 2ème semaine de septembre 2011.

Contact: Pierre Couderc au 04 71 49 01 54.

## Karaté Club de Maurs

#### Avis aux amateurs !

Voici une année qui s'achève, mais qui reprendra à la rentrée. Elle fut riche en évènements, puisque l'association a offert la possibilité à 5 élèves du Club de participer à la Coupe de France Sud 2011, qui s'est déroulée dans l'Aveyron courant avril. Une médaille d'argent a été attribuée à un de ces élèves.

Alors, si vous souhaitez faire partie de ces chanceux, que vous avez plus de 6 ans et que vous êtes libres les samedis de 13 h 30 à 14 h 30, venez rejoindre notre association dès le mois de septembre ou contactez M.AROKIASSAMY au 06 78 87 42 75.



## STADE MAURSOIS Châtaigneraie Olympique et Culturel

Les "Rouge et Blanc" ont goûté au haut niveau avec le Championnat de Fédérale 3 auquel ils ont accédé l'an dernier. Le défi du maintien s'est révélé hors de portée. Le retour en division inférieure, va lui permettre de se ressourcer et de se restructurer pour retrouver une dynamique de gagnant et connaître de nouveaux succès dans son stade Pierre Fabre, dont les équipements pour rencontres nocturnes sont désormais opérationnels.

Les "Rouge et Blanc", c'est aussi une Ecole de Rugby, creuset dans lequel se forgent les futurs équipiers premiers. Dans le cadre du trophée Groupama les – de 13 ans ont terminé invaincus et premiers des matches de classement, à égalité de points avec l'équipe de Saint- Céré. Ces résultats sont le fruit de l'action efficace d'éducateurs convaincus pour faire découvrir et partager les valeurs du rugby. Le tournoi annuel constitue le point d'orgue de la saison. Le 16 avril 2011 ce sont 700 jeunes issus de 18 clubs qui se sont rencontrés. Cette journée concrétise réellement la capacité de mobilisation de l'encadrement du stade.

Le Stade demeure un centenaire alerte et un acteur incontournable de la vie locale ; il s'investit avec générosité dans l'animation de la cité notamment grâce à la "marche gourmande" et à la "journée rouge et blanc". Ces rendez-vous



sont devenus des classiques de l'été et du début de saison, où locaux, rugbyphiles et touristes gourmets, peuvent partager des moments de convivialité et de tradition. C'est aussi ça l'ambiance rugby.





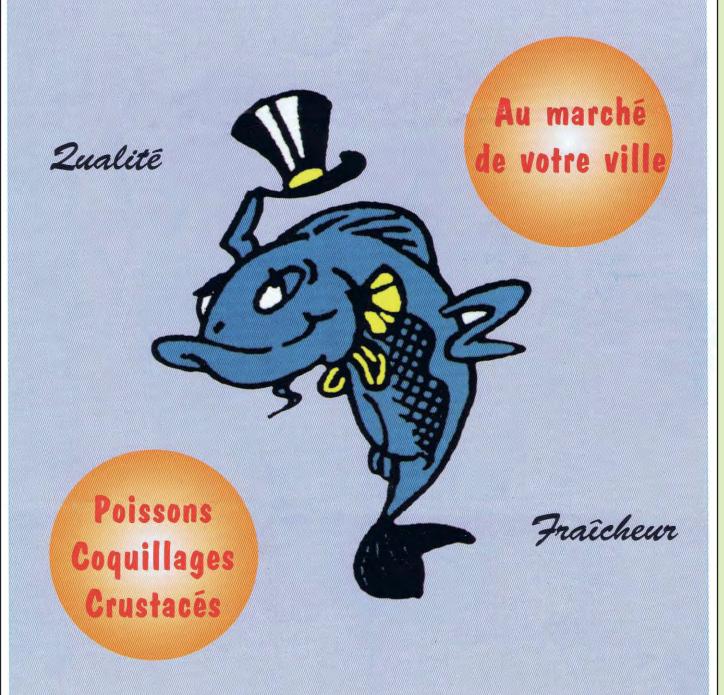
N° SIRET 38127613800017 APE 5573 N°TVA FR 61381276138





# LAMBERT MARÉE SARL

Jean-Christophe et Lisette LAMBERT



Arrivage des ports de ROYAN et OLÉRON